

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Le secteur canadien de l'agro-alimentaire est constitué de l'agriculture et de l'élevage (produits bruts non transformés pour l'alimentation humaine) et de l'industrie de la production des produits agricoles transformés et des boissons de toutes sortes (groupes 10 et 11 de la Classification type des industries de Statistique Canada).

Dans la Communauté européenne, produits bruts et produits transformés relèvent de deux problématiques totalement différentes. Les produits bruts font l'objet de la Politique agricole commune (PAC) adoptée en 1964, qui n'est pas directement affectée par l'achèvement du grand marché européen, appelé Europe 1992. À l'opposé, l'industrie des produits transformés, qui jusqu'alors s'était développée sur des bases nationales, à l'abri de barrières non tarifaires, est fortement affectée par le processus d'Europe 1992.

Ce rapport traite donc exclusivement de l'industrie des produits transformés. Il laisse de côté les problèmes posés à l'agriculture et à l'élevage canadiens par la PAC et ses éventuelles modifications du fait des négociations du GATT, à l'exception toutefois des produits de l'abattage, des produits d'insémination et des pommes de terre de semence.